

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Ndendé: Yves Fernand Manfoumbi échange avec sa base politique

C'ÉTAIT dans le cadre du compte-rendu des travaux du Parlement.

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

Le député du Parti démocratique gabonais (PDG), Yves Fernand Manfoumbi – accompagné du sénateur Casimir Nzoungou – a sillonné dernièrement, et cela pendant plusieurs jours, son siège politique du département de la Dola (Ndendé) dans le cadre du compte-rendu parlementaire. Il a saisi cette opportunité pour d'abord présenter officiellement le nouveau sénateur aux populations de la Dola. Ensuite, partout dans l'ensemble des villages sillonnés, l'honorable Yves Fernand Manfoumbi a parlé

du travail abattu à l'Assemblée nationale en citant, pêle-mêle les différentes lois votées. "Plusieurs lois importantes ont été adoptées par les députés. Notamment la loi sur la prorogation de l'ordonnance portant mesures préventives de lutte contre la Covid-19; les lois portant modification de certaines dispositions des Codes civil, pénal et du Travail; le programme Gabon-Égalité; la loi sur les agrocarburants, sans oublier celle sur les nouvelles dispositions sur l'état civil" a-t-il fait savoir. Le parlementaire a aussi cité la loi de finances rectificative et bien d'autres comme celles portant sur l'organisation du Sénat, le mode d'élection des sénateurs; etc. Enfin, il a expliqué que "toutes ces lois ont été prises pour une meilleure



Le député Yves Fernand Manfoumbi et le sénateur Casimir Nzoungou, durant la tournée parlementaire.

organisation de notre société et surtout pour la recherche permanente du meilleur pour les populations gabonaises". Des échanges riches entre le parlementaire et ses électeurs qui n'ont pas manqué, une fois

encore, de remercier leur élu national pour ces retrouvailles intervenant dans un contexte de crise sanitaire toujours d'actualité. Il convient de noter que dans les villages sillonnés, l'élu national a fait preuve de

générosité en faisant des dons. Les lots remis étaient constitués de chaises en plastique, pétrole lampant, tronçonneuses, et débroussailleuses pour l'entretien du cadre de vie des villageois.

Mulundu: le député Immongault Tatangani en pédagogue

Damien MADEBE
Lastoursville/ Gabon

RENDEZ-VOUS incontournable dans l'agenda du député du 1er siège du département de Mulundu (Lastoursville). Régis Immongault Tatangani n'a pas failli à la règle en allant dernièrement au contact des populations de son siège électoral. Au centre de cette tournée: la restitution du travail abattu par les députés au cours de la première session ordinaire. Un exercice pédagogique qui s'est déroulé dans le strict respect des mesures barrières. Tant l'élu du département de Mulundu au palais Léon-Mba, avec force détails, a édifié ses interlocuteurs sur la portée des différents textes de loi adoptés par les députés, tout en revenant sur leurs prérogatives constitutionnelles. De fait, a-t-il fait valoir, trente-neuf (39) projets de lois ont été adoptés. Lesquels, a-t-il précisé, pourraient impacter la vie des populations. Vu qu'ils concernent notamment



Le député du 1er siège de Mulundu, Régis Immongault Tatangani.

la lutte contre les violences faites aux femmes, le Code du travail, les nouvelles modalités d'élaboration des pièces d'état civil. Avec en plus, la loi de finances rectificative, la loi de règlement, etc. Répondant aux préoccupations des populations, Régis Immongault Tatangani a promis de "transmettre à qui de droit les doléances des Mulundois et Mulundoises". Non sans avoir remis à l'ensemble des chefs de quartier de Lastoursville des équipements sportifs afin de permettre aux jeunes de pratiquer des activités saines durant cette période de grandes vacances.

Aboumi/17-Août: un défilé dans la sobriété

C'ÉTAIT en présence du préfet du département de Bayi-Brikolo, Éric Angoungou, entouré à la tribune d'honneur d'autres personnalités locales.

Jean-François MAROLA
Aboumi/Gabon

À l'instar des autres localités du pays, le département de Bayi-Brikolo (Aboumi) a vibré à l'occasion de la célébration, le 17 août écoulé, du 61^e anniversaire de l'accession du Gabon à la souveraineté internationale. Principal temps fort des festivités, le défilé militaire organisé à la place de l'indépendance d'Aboumi. Défilé marqué par le passage de quelques éléments de la gendarmerie nationale (GN) affectés à la brigade de cette localité. C'est le préfet dudit département, Éric Angoungou qui a présidé l'ensemble des manifestations. En présence de plusieurs personnalités des administrations publiques et privées, politiques, et des principaux notables de la localité. Ont pris place à la tribune d'honneur aux côtés



Une vue de la tribune d'honneur lors du défilé.

de l'autorité, le maire de la commune d'Aboumi, Luc Sama, le député du siège unique de la contrée, Jean-Bosco Ndjounga, et bien d'autres élus locaux et cadres du cru. Auparavant, la veille, les uns et les autres ont suivi le discours à la Nation du président de la République, Ali Bongo Ondimba. Allocution au cours de laquelle le chef de l'Exécutif gabonais a fait une rétrospective des réussites de notre pays et fixé le cap pour son

développement. Non sans exalter les notions de patriotisme et de civisme. Tout comme le chef de l'État a réhabilité la notion de fierté qui devrait animer chaque Gabonais, au regard des succès engrangés aussi bien sur le plan national qu'international. Éric Angoungou a appelé l'ensemble de ses compatriotes à prendre conscience de leurs droits comme de leurs devoirs pour un "Gabon meilleur" et un meilleur vivre-ensemble.